

Séance du 25 août 2005

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Millet-Barbé, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrière, MM. Gommez-Vaëz, Saussié, Adjoints ; MM. Laroche, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Boé, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mme Larran-Lange, M. Causse, Mme Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Etchegaray à M. Millet-Barbé ; Mme Favoreu-Dumas à M. le Maire ; Mme Jeambrun à Mme Ipharraguerre, Mme Bisauta à M. Causse, M. Larralde à Mme Lougarot.

EXCUSE : M. Sarhy.

ABSENT : M. Labayle.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : Personnel - Modification du tableau des effectifs.

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Suite à la délibération relative aux services périscolaires, je vous demande de bien vouloir décider la création des postes suivants :

- 8 postes d'agent d'entretien à mi-temps
- 1 poste d'agent de maîtrise

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.